

# **NON À LA GUERRE AUX MIGRANT.E.S**

## **ABROGATION DE LA CIRCULAIRE RETAILLEAU DE JANVIER 2025 – ABROGATION DE LA LOI DARMANIN**

---

Depuis des mois, le ministre de l'intérieur, Retailleau, multiplie les déclarations visant à supprimer les possibilités d'accueil et de régularisation des personnes migrantes. Sur fond de racisme décomplexé inspiré par l'extrême droite, le ministre donne aux préfets des consignes fermes de non-régularisation des personnes étrangères vivant en France sans titre de séjour. A Clermont-Ferrand, le zèle préfectoral ne se fait pas attendre : une mère et sa fille de 7 jours sont sorties de l'hébergement d'urgence et se retrouvent à la rue. Des professionnels sont chargés « *d'évaluer la vulnérabilité* » des personnes en hébergement d'urgence.

**La préfecture préparerait-elle une nouvelle mise à la rue en masse, comme l'an dernier, dès le retour du printemps ? Qu'elle ne doute pas de la réaction des clermontois.es !**

Dans la continuité de la loi Darmanin de janvier 2024, cette circulaire Retailleau met à bas les possibilités de régularisation exceptionnelle des étranger.ères au titre de la situation familiale ou du travail. Elle augmente la durée de séjour requise sur le territoire à 7 ans au lieu de 5 ans précédemment, voire 3 ans au titre du travail, pour pouvoir solliciter une régularisation à titre exceptionnel. Elle rend quasi-impossible la régularisation d'une personne ayant subi une OQTF, exécutée ou pas, même datant de plusieurs années.

**Depuis 20 ans, tous les gouvernements ont durci les politiques d'accueil des étranger.ères et fait de la vie des primo-arrivant·es un enfer.** Le passage par la case sans-abrisme est devenue à leurs yeux obligatoire pour supposément dissuader de venir, ou de rester, toutes celles et ceux qui viennent demander une protection dans notre pays. Tous déclaraient vouloir ainsi lutter contre le développement de l'extrême-droite. On voit aujourd'hui le résultat.

**20 ans de cette logique politique, c'est 20 ans de victoire idéologique de l'extrême-droite**, car elle est pensée structurellement pour éviter un supposé « appel d'air ». Cette théorie infondée, largement infirmée depuis des années par les chercheur·es qui travaillent sur ces questions, propose une lecture erronée des dynamiques de l'exil consistant à croire que l'on fuit les persécutions et la pauvreté non pas pour se sauver, mais plutôt pour venir profiter d'une place d'hébergement, de minimas sociaux ou de soins gratuits. Non, les exilé.e.s fuient la violence, la guerre, les mafias, la misère et dans ces situations les États occidentaux n'ont pas forcément les mains propres.

Aujourd'hui, Retailleau veut même en rajouter en proposant une trente et unième loi (30 depuis 1980) qui entre autres, réduirait l'accès à l'Aide Médical d'État. C'est stupide et bassement xénophobe. Les sept derniers ministres de la santé ont fait connaître leur opposition à un tel projet, idem du corps médical. L'AME c'est 0,4 % du budget total de l'assurance maladie. Réduire cela c'est une fois de plus vouloir capter l'électorat du RN. Retailleau est visiblement déjà en campagne... et semble ignorer que les virus n'ont pas de papiers.

---